

Paris – Ile de France Capitale Economique



Paris - Ile de France Capitale Economique

Paris - Ile de France Capitale Economique

Paris - Ile de France Capitale Economique a pour double mission de promouvoir les atouts de la région Ile-de-France auprès des investisseurs étrangers et d'améliorer son attractivité par des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics concernés. Créée il y a une dizaine d'années par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, cette Association loi 1901 regroupe plus d'une centaine d'entreprises et d'organismes professionnels franciliens, français et internationaux, qui garantissent son indépendance.

Contacts :

Chiara Corazza, Directeur général

Alexandre Borotra, Chargé de mission

aborotra@yahoo.fr

7 rue Balzac - 75008 Paris - Tél. : 01 55 65 74 80

www.europinvest-paris.com

PARIS - ILE DE FRANCE CAPITALE ECONOMIQUE EST FAVORABLE AU PROJET CDG EXPRESS

La liaison Paris/Charles-de-Gaulle : un projet essentiel à l'attractivité internationale de Paris Ile-de-France

Les infrastructures de transport : un critère de choix fondamental pour les investissements internationaux

Dans le cadre de ses missions, Paris - Ile de France Capitale Economique analyse de façon récurrente **les critères retenus par les investisseurs internationaux pour leurs choix d'implantations**, ainsi que l'**attractivité de l'Ile-de-France** par

rapport aux autres métropoles européennes concurrentes telles que Londres ou Barcelone.

D'après ces études il résulte clairement que **les infrastructures de transport figurent parmi les trois principaux critères d'investissement**, au même titre que la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée et l'accessibilité aux marchés.

Les cahiers d'acteurs

sur le projet de liaison ferroviaire Paris / Charles-de-Gaulle



Parmi les facteurs que vous prenez en compte quand vous décidez d'un investissement à l'étranger, quels sont ceux que vous qualifieriez d'essentiels ?

Rang		Résultats 2002	Résultats 2001
1	Disponibilité de la main d'œuvre qualifiée	59%	55%
2	Accessibilité aux marchés, aux consommateurs et aux clients	57%	58%
3	Qualité des infrastructures nationales et internationales de transports	51%	51%
4	Qualité du réseau de télécommunications	46%	45%
5	Poids de la fiscalité et importance des aides financières	34%	32%
6	Coût du personnel	32%	31%
7	Coût de l'immobilier d'entreprise	30%	29%
8	Disponibilité du parc immobilier d'entreprise	27%	27%
9	Qualité des infrastructures de transports intra-muros	21%	22%
10	Langue parlée	20%	19%
11	Qualité de vie des employés	18%	15%
12	Poids de la pollution	12%	9%

Étude menée par le cabinet international de conseil en immobilier d'entreprise Cushman & Wakefield - Healey & Baker sur la base d'une enquête téléphonique réalisée en juillet 2002 auprès de dirigeants de 506 entreprises parmi les 15 000 entreprises européennes les plus importantes.

La présence d'entreprises étrangères : un enjeu majeur pour l'économie francilienne

Au niveau national, en 2002, l'Ile-de-France était la première région d'implantation d'entreprises étrangères de France, avec 7 300 établissements dont le siège social est à l'étranger implantés sur le territoire francilien.

D'après le magazine Fortune, Paris Ile-de-France concentre ainsi près de 40 % des quartiers généraux français, enregistrant de ce fait la plus grande concentration de sièges sociaux d'Europe et occupant le deuxième rang mondial derrière Tokyo.

En termes d'attractivité, selon l'étude *Cushman & Wakefield Healey & Baker* que rend publique chaque année *Paris - Ile de France Capitale Economique*, la région francilienne occupe depuis longtemps la deuxième place, derrière Londres. Néanmoins, l'écart qui la sépare de

sa principale concurrente tend à se réduire. En outre, cette tendance est confirmée par une deuxième étude annuelle que Paris - Ile de France Capitale Economique réalise sur les flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE) dans les métropoles européennes. Entre 1997 et 2001, l'Ile-de-France a ainsi attiré 362 projets d'implantation, contre 718 pour Londres. En 2002, les 114 nouveaux projets qui ont été recensés à Paris et en Ile-de-France ont généré près de 4 000 emplois.

Le projet CDG Express : une nécessité pour l'attractivité de Paris Ile-de-France

Afin d'améliorer de manière significative la place qu'occupe la région au niveau européen et mondial, Paris - Ile de France Capitale Economique considère que **la mise en place d'une desserte directe et rapide entre CDG et Paris est essentielle**. Le groupe de travail

« déplacements et circulation » de l'Association n'a d'ailleurs jamais cessé depuis 1995 d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'améliorer les voies de communication entre la capitale et son aéroport. L'étude de liaison souterraine autoroutière entre CDG et Paris (Place Saint Augustin) que l'Association avait proposée dans ce cadre aux autorités publiques en est la preuve.

Quelles sont selon vous les trois métropoles européennes qui disposent du meilleur réseau de transport international ?

Métropole	Rang 2002	Score 2002	Rang 2001
Londres	1	1,69	1
Paris	2	1,43	2
Francfort	3	1,20	3
Amsterdam	4	0,64	4
Bruxelles	5	0,49	5
Munich	6	0,27	8
Zurich	7	0,25	6
Milan	8	0,22	12
Madrid	9	0,17	10
Barcelone	10	0,14	14

Quelles sont selon vous les trois métropoles européennes qui disposent du meilleur réseau de transport intra-muros ?

Métropole	Rang 2002	Score 2002	Rang 2001
Londres	1	1,17	2
Paris	2	1,13	1
Barcelone	3	0,48	8
Berlin	4	0,45	5
Zurich	5	0,43	10
Munich	6	0,40	6
Francfort	7	0,39	4
Amsterdam	8	0,35	10
Bruxelles	9	0,31	9
Madrid	10	0,30	19

Il est à noter que la région francilienne a cédé en 2002 du terrain sur Londres quant à la qualité de ses infrastructures de transport.

Étude menée par le cabinet international de conseil en immobilier d'entreprise Cushman & Wakefield - Healey & Baker sur la base d'une enquête téléphonique réalisée en juillet 2002 auprès de dirigeants de 506 entreprises parmi les 15 000 entreprises européennes les plus importantes.

La liaison Paris/Charles-de-Gaulle : une opportunité unique d'améliorer le réseau de transport francilien dans son ensemble

Paris-Ile de France Capitale Economique est conscient que le projet CDG Express s'inscrit dans une **problématique d'ensemble** et qu'**en même temps** que la desserte de CDG et de Paris, il faut aussi prendre en compte trois autres éléments :

- **le transport des employés de la plate-forme aéroportuaire et de Paris Nord II** (respectivement 72 000 et 16 000 emplois)
- **le transport des habitants du secteur**
- **le transport des participants aux foires et expositions** (2 millions de visiteurs par an au Parc d'Expositions de Paris-Nord Villepinte, dont 37 % qui empruntent le RER B). Or ces publics ont tous des exigences et des horaires particuliers.

Vers une ligne B du RER plus confortable, plus sûre et plus rapide

Pour Paris - Ile de France Capitale Economique, **l'amélioration des conditions de circulation sur la ligne B du RER est prioritaire**, tant pour les habitants du secteur que pour les employés qui y travaillent.

Vers une desserte efficace du Parc d'Expositions de Paris-Nord Villepinte par le RER B

Le projet à l'étude doit aussi intégrer dans ses objectifs **une desserte plus efficace du Parc d'Expositions de Paris-Nord Villepinte**. Ce parc est en effet aujourd'hui l'un des parcs d'expositions les plus

importants d'Europe. En 2002, il a ainsi par exemple accueilli 33 000 entreprises exposantes, dont la moitié étaient étrangères, générant ainsi 1,2 milliards d'euros de retombées économiques directes, soit près de 50 % des retombées économiques de l'activité foires et salons en Ile-de-France. Au final, le Parc d'Expositions de Paris-Nord Villepinte représente 15 000 emplois directs et indirects.

Pour Paris - Ile de France Capitale Economique, **l'amélioration de la ligne B du RER** par l'utilisation de deux de ses quatre voies et **la mise en place de trains dédiés directs pour Villepinte** sont autant mesures qui doivent être envisagée avant la réalisation du projet de CDG Express.

La liaison autoroutière : une donnée à ne pas négliger

En parallèle de ces mesures, il faudrait également envisager d'améliorer la **liaison autoroutière** en prévoyant par exemple une **voie dédiée et protégée pour les transports en commun et les taxis** à l'instar de ce qui a été mis en place entre

Londres et Heathrow en même temps que Heathrow Express.

Hausmann Saint-Lazare : une alternative à la Gare de l'Est ?

Afin d'accroître le nombre de ses clients, relier l'aéroport à la **gare Hausmann Saint Lazare**, beau-

coup plus proche des quartiers d'affaire que la Gare de l'Est, pourrait enfin être une solution. Elle permettrait en effet de **desservir à terme tout le centre ville grâce à un prolongement jusqu'à la gare Montparnasse**.

La liaison Paris/Charles-de-Gaulle : vers une information plus complète du grand public

Afin de proposer au grand public un maximum d'informations, Paris - Ile de France Capitale Economique estime qu'il serait souhaitable d'ajouter au dossier technique du Groupement d'Intérêt Economique CDG Express les éléments suivants :

- Diagnostic de la répartition actuelle des voyageurs dans les différents moyens de transport utilisés entre Paris et CDG et des perspectives après la mise en place de CDG Express.
- Comparaison avec les expériences des autres dessertes de ce type au niveau mondial notamment quant à la nécessité de prévoir un pré-enregistrement des bagages.
- Étude de l'impact de CDG Express sur le trafic autoroutier de la capitale à l'aéroport (A1 et A3) et sur la circulation des taxis dans Paris *intra-muros*.
- Évaluation du nombre de voyageurs potentiels selon une arrivée à la Gare de l'Est ou à la Gare Hausmann Saint Lazare.
- Étude sur le coût de l'amélioration de la ligne B du RER.
- Information sur les moyens qui seront mis en place à la Gare CDG Express de l'aéroport pour desservir les différents terminaux et notamment CDG 1.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS - ILE DE FRANCE CAPITALE ECONOMIQUE

Thierry Jacquillat

Président de Paris - Ile de France Capitale Economique

Jean-Maurice Esnault

Président d'honneur de Paris - Ile de France Capitale Economique

Dario d'Annunzio

Président Directeur Général de Cofiroute

Jean-Paul Bailly

Président Directeur Général de La Poste

Pierre Chassigneux

Président des Aéroports de Paris

Heang Chhor

Senior Partner de McKinsey

Dominique Cocquet

Directeur Général Adjoint au Développement et aux Relations Extérieures de Disneyland Paris

Benjamin Cohen

Vice-Président du Directoire Accor

Charles de Croisset

Président Directeur Général du Crédit Commercial de France

Bernard Dufourg

Président Directeur Général de la Société des Constructions Électriques de la Seine

Michel Franck

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Michel Friedlander

Directeur Général du Groupe Altran, Président de la Fondation Altran

Claude Heurteux

Co-Président du Groupe Vendôme Rome - Atis Real

Philippe Houze

Co-Président des Galeries Lafayette

Anne-Marie Idrac

Présidente Directrice Générale de la Régie Autonome des Transports Parisiens

Philippe Lagayette

Président Directeur Général de JP Morgan Bank

Robert Lipscomb

Président de Cushman & Wakefield – Healey & Baker

Patrice de Margerie

Président de la Société des Hôtels Concorde

Franck Noiran

Président du Crédit Suisse Hottinguer

Geneviève Roy

Vice-Présidente et Trésorière Adjointe de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris